

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
DE LA COMMISSION SYNDICALE
DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

N° 2017-29

Séance du MERCREDI 26 JUILLET 2017

Date de la convocation		
19/07/2017		
Date de l'affichage		
19/07/2017		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Représentés
12	8	0

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six juillet à dix-huit heure trente, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André CAZERES, Président.

Présents :

M. André CAZERES, Président
M. Joseph FROMIGUE, Vice-Président
Mmes Catherine LISSARAGUE – Marianne SARTHOU
MM. John BOGAERTS - Pierre CAPOU - Christian COUMET - Jean-Baptiste RAMON

Absent excusé :

M. Alain LARROUDE

Secrétaire de séance : M. Joseph FROMIGUE est désigné secrétaire de séance

Objet de la délibération :

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR LES 50 ANS DU PARC NATIONAL DES PYRENEES

Le Parc national des Pyrénées informe les élus de la Commission Syndicale qu'il organise cette année la célébration des 50 ans du Parc. Sont prévus plusieurs animations, un court-métrage et un ouvrage.

Le Parc national sollicite une participation financière de la part de la Commission Syndicale, en tant que partenaire privilégié, pour l'aider à financer cet événement.

Sur proposition du Président, le Conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DECIDE

- d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500 € au Parc national des Pyrénées pour l'organisation de la célébration de ses 50 ans,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget principal de la collectivité,
- d'autoriser le Président à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président de la Vallée de Saint-Savin
André CAZERES

